

connexion

édit



Mes chers collègues,

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme une année exceptionnellement anxiogène et révélatrice de l'importance du numérique dans nos vies professionnelles et personnelles. Dès le début de cette crise, l'équipe de Somme Numérique est restée pleinement mobilisée pour permettre aux agents de vos collectivités de poursuivre leur activité en télétravail grâce à nos services accessible directement sur internet et je les en remercie.

Soucieux de toujours être à votre écoute, nous avons su nous adapter rapidement à vos besoins en proposant de nouveaux usages nécessaires au bon fonctionnement de vos collectivités. Cette nouvelle édition de notre lettre d'information est, l'occasion pour nous, de vous présenter ces nouveaux services déjà accessibles et d'autres à venir.

J'ai aussi décidé d'ouvrir les espaces numériques de travail aux écoles qui n'en bénéficiaient pas encore ainsi que, l'équipement en clé 4G des familles qui ne disposent pas de connexion internet, afin que tous les écoliers de la Somme puissent continuer à suivre les cours à distance.

Je reste évidemment à votre écoute et vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement

Philippe VARLET

Président de Somme Numérique

Somme Numérique prend une nouvelle dimension

Somme Numérique associe, depuis sa création, le déploiement des infrastructures et le développement des usages du numérique et investit massivement pour que les données des collectivités restent sous maîtrise publique.

Il est stratégique et primordial pour les collectivités d'assurer la pérennité et l'intégrité des données publiques, ainsi que la sécurité des données confiées par nos administrés.

Historiquement installé rue Saint Fuscien, le syndicat mixte entre dans une nouvelle ère par l'acquisition de locaux adaptés et en adéquation avec son ambition de développer toujours plus de services à destination des collectivités.

Le déménagement dans de nouveaux locaux, situés Avenue d'Italie, s'accompagne par l'achat d'un nouvel outil indispensable à l'évolution du Somme numérique et nécessaire au développement de nouveaux services dédiés aux collectivités et établissements publics du département de la Somme : un data center.

Un data center, ou centre de données, est une infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage. Il permet d'organiser, de traiter, de stocker et d'entreposer de grandes quantités de données. L'acquisition de ce data center marque la naissance officielle du centre de services régional mutualisé porté par Somme Numérique.



Tous les services proposés, de la messagerie à l'hébergement de sites internet en passant par les hébergements de logiciels métiers, sont intégrés dans le data center.

Cet équipement professionnel de haute qualité et sécurisé marque l'ambition de Somme Numérique d'apporter toujours plus de solutions aux collectivités :

- la sauvegarde et la synchronisation de fichiers qui vous permet d'ores et déjà de garantir la sécurité de vos données,
- le Service d'Archivage mutualisé SESAM, en partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord et les Archives Départementales, qui a obtenu l'agrément du service interministériel des archives de France (Ministère de la Culture).

Un soutien aux collectivités renforcé en cette période de crise

Somme Numérique a été fortement sollicitée par ses collectivités membres durant cette période de crise inédite. Le challenge était de taille : permettre, à de nombreux agents, de travailler depuis leur domicile, grâce à nos outils numériques sécurisés et accessibles directement sur le web (parapheur, transmission à la trésorerie et à la préfecture...).

Relever ce challenge nous a permis d'identifier rapidement de nouveaux besoins :

- partager des fichiers entre agents ou entre différents sites,
- organiser des temps d'échanges ou des réunions à distances,
- disposer d'un espace de discussion sécurisé pour les élus, les agents d'un même service ou d'une même collectivité.

En réponse à ces besoins, Somme Numérique a ouvert son outil de partage de fichiers collaboratifs à une quarantaine de collectivités de toutes tailles.



Cet outil, habituellement couplé à notre service de sauvegarde, permet de partager des fichiers entre collègues, mais aussi à destination de contacts extérieurs à la collectivité (prestataires, administrés...). Chaque donnée déposée par la collectivité est hébergée en Hauts-de-France, chez Somme Numérique.

Au-delà du partage de fichiers, la communication

entre et dans différents sites est ressortie comme nécessaire au bon fonctionnement des structures membres. Dès lors, le syndicat mixte a mis en place une plateforme de vidéo-conférence sécurisée, recommandée par la direction interministérielle du numérique, ainsi qu'une plateforme de discussion en ligne dédiée.

Somme Numérique en quelques chiffres

E-ÉDUCATION



96 %

des écoles primaires du département de la Somme inscrites dans le dispositif ENT à la rentrée de septembre 2020

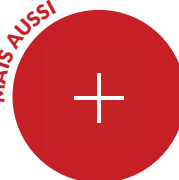
■ 41 000 comptes élèves ouverts en école primaire

■ Suite à la décision conjointe entre le Président de Somme Numérique et le Directeur académique, 100 % des écoles et 100 % des élèves ont pu bénéficier d'un compte ENT durant le confinement.
(mis en place dès le 16 mars)

54 500

foyers éligibles à la fibre optique publique

MAIS AUSSI



■ Un groupement de commande télécom qui permet aujourd'hui à 114 collectivités et établissements publics de bénéficier de tarifs négociés

■ 3 335 kilomètres de fibre déployée

■ 438 sites publics connectés au réseau de Somme Numérique



■ 5 755 comptes de messagerie collaborative Zimbra

■ 392 communes utilisent le PES V2 proposé par Somme Numérique

■ 288 communes utilisent notre plateforme de marchés publics dématérialisée

■ 257 usagers dématérialisent le contrôle de légalité depuis notre plateforme

SERVICES



361

sites internet hébergés en Hauts-de-France sur nos serveurs

Et vous, bénéficiez-vous du “minimum vital numérique” ?

Des leçons tirées de cette période difficile, nous avons fait le constat qu'il est préférable, pour vous, de disposer de certains services nécessaires, afin de rester autonome et complètement opérationnel en période de crise. Notre expérience commune nous a permis de définir un “minimum vital numérique” pour vous permettre de fonctionner dans des conditions optimales et sur la durée. Voyons ensemble comment recenser et compléter votre panel de services pour bénéficier du minimum vital numérique de Somme Numérique.



Ma collectivité bénéficie de :		OUI	NON
	La dématérialisation du contrôle de légalité qui permet la télétransmission sécurisée de mes actes au contrôle de légalité depuis la plateforme de télétransmission de Somme Numérique		
	La plateforme de marchés publics dématérialisés proposée par Somme Numérique		
	La sauvegarde des données (Dropcloud) qui me permet d'héberger mes données de manière sécurisée, en Hauts-de-France, dans le data center de Somme Numérique		
	L'outil de partage de fichiers interne et externe qui me permet d'échanger des fichiers avec mes collègues/collaborateurs, mais aussi avec des contacts extérieurs à ma collectivité (prestataires, administrés...)		
	La messagerie collaborative Zimbra sur le domaine de ma collectivité qui permet de gérer/partager mes agendas, mes dossiers de mails et contacts facilement		
	L'accompagnement à la création, ainsi que l'hébergement de mon site internet		
	La plateforme de vidéoconférence sécurisée recommandée par la direction interministérielle du numérique		
	La plateforme de discussion en ligne dédiée proposée par Somme Numérique		

Vous souhaitez mettre à jour votre panel de services et bénéficier du minimum vital numérique conseillé par Somme Numérique pour fonctionner en toute autonomie (notamment en période de crise) :

Contactez Julie SARNOWSKI : j.sarnowski@sommenumerique.fr | 03 64 85 01 24

Assurer la continuité éducative

Depuis le début de cette crise sans précédent, Somme Numérique s'est employé à trouver des solutions visant à assurer la continuité éducative au plus grand nombre.

À l'annonce de la fermeture des écoles le 12 mars dernier, le Président Philippe VARLET décide de généraliser l'accès aux ENT (Espaces Numériques de Travail) en ouvrant des comptes élèves à toutes les classes du département qui n'en disposaient pas encore. Dès lors, l'utilisation de la plateforme se confirme chaque jour avec des données que nous n'aurions jamais pu prévoir. Pour les écoles et les collèges, les mois de mars, avril et mai ont cumulé 3,3 millions de connexions (dont 60 % dans les écoles), soit près de 220 000 connexions par jour (effectifs, donc hors vacances scolaires) contre 195 000 connexions pour tout le mois de janvier.

Cette explosion des usages a été rendue possible par l'implication de l'ensemble des partenaires (Éducation nationale, éditeur ENT, éditeur de ressources pédagogiques...) durant cette période.

Aujourd'hui, l'intérêt et l'utilité de l'ENT ne sont plus à démontrer. Il est même cité en exemple par nos partenaires et décrit comme "un fait rare au niveau national" par Stéphanie DAMERON, Rectrice de l'académie d'Amiens. En complément et après avoir généralisé l'ouverture de comptes ENT pour tous les élèves, parents et enseignants du premier



degré, Somme Numérique a décidé la mise à disposition de clés "4G" dans l'optique d'assurer une connexion à Internet pour les familles qui en sont dépourvues pour des raisons techniques ou sociales.

Ce dispositif permettait potentiellement à quelque 400 familles de notre département de bénéficier d'une connexion à internet et, ce faisant, d'accéder à l'ENT et aux cours dispensés.

Maintenir le lien social

Dans le contexte actuel, le numérique a plus que jamais sa place pour résoudre de nombreuses difficultés professionnelles et personnelles. En effet, cette période difficile que nous traversons révèle une nouvelle fois les fractures non résolues, en termes d'accès au très haut débit, mais également en termes d'équipement informatique des familles et de besoin en médiation numérique.

À ce titre, Somme Numérique entend contribuer fortement à la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme dans notre département par le lancement de son tout nouveau service de médiation numérique itinérante.

Ce dispositif a pour ambition de permettre un accès aux droits effectif, ainsi qu'une égalité de traitement de tous les publics, sur tous les territoires.

En ayant recours à la médiation itinérante, nos adhérents accompagnent leurs administrés dans leur transition numérique, dans l'optique, non pas de subir, mais d'acquérir une autonomie vis-à-vis des outils et usages numériques qui aujourd'hui tendent à se généraliser.

Pour bénéficier d'une offre de médiation numérique clefs en main, qui vous permettra de lutter efficacement contre l'illectronisme et de rompre l'isolement numérique auquel sont confrontés vos habitants, contactez-nous.

Jérôme DEPRES :
j.depres@sommenumerique.fr
03 22 22 27 26

Pour ce faire, le service de médiation proposé se traduira par 3 axes principaux en réponse aux difficultés rencontrés dans vos territoires :

- **INFORMER** (des usages possibles et/ou obligatoires)
- **CONNECTER** (se créer une "identité numérique", se connecter aux réseaux, utiliser une tablette ou un smartphone)
- **FAIRE AVEC** (accompagner les publics aux travers des différents ateliers proposés pour les rendre autonomes vis-à-vis du numérique)